



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 100 avril 2018

SOMMAIRE

- Paris La Défense :
une révolution
pour rester attractif p. 2-3
- Les décisions
départementales p. 4
- Questions de famille :
quelle autonomie ? p. 5
- Les travaux en cours p. 6
- Paroles d'élue :
Jeanne Bécart p. 7
- Marchés publics p. 8
- L'EPI 78/92 :
douze mois plus tard p. 9
- Les actualités p. 10-11

Paris La Défense est désormais pilotée par les collectivités locales.

Paris La Défense, un défi à relever

Paris La Défense, cet objet urbain si particulier aux portes de Paris, est en train de faire un grand bond en avant. Depuis le 1^{er} janvier, ce sont les collectivités locales qui assurent le pilotage du quartier d'affaires au sein d'un nouvel établissement public unique dont j'ai le plaisir de présider le conseil d'administration. Il s'agit d'une décentralisation attendue et salutaire pour ce quartier, dont l'aménagement revenait, depuis sa création il y a tout juste 60 ans, à l'État.

Et cela va changer beaucoup de choses. D'abord parce que les collectivités - au premier rang desquelles le Département des Hauts-de-Seine qui investira 360 M€ - s'engagent à réaliser les investissements urgents et nécessaires pour ce quartier qui a vieilli. Travaux que l'État avait sans cesse différés, faute de moyens. Paris La Défense s'ouvre à une gouvernance de proximité, avec des collectivités qui ont une connaissance fine de son territoire, de ses utilisateurs et de leurs

attentes. L'avenir de La Défense se joue en effet aussi sur une transformation radicale que nous allons conduire : il faut sortir de l'image monolithique d'un quartier replié sur ses tours de bureaux. Et puis, si nous connaissons tous La Défense pour sa verticalité, cette skyline autour de la Grande Arche, on oublie souvent qu'il y a aussi une surface oubliée : une surface gigantesque, souterraine, sous la dalle, dont nous voulons faire autre chose qu'un bon décor de polar ! 45 000 m² encore inexploités, qui sont autant d'espaces potentiels de développement pour des projets d'envergure...

Au moment où le Brexit nous ouvre de nouvelles opportunités, Paris La Défense doit prouver encore plus fermement son attractivité et sa force. Les vents nous sont favorables. Les voyants sont au vert... Il s'agit maintenant d'accélérer !

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

- Jeudi 12 avril**
Cinquième Matinée
des financements alternatifs
au pôle Léonard-de-Vinci
à Courbevoie
- Vendredi 13 avril**
Signature des actes
de la Cité des métiers d'art
et du design à Sèvres
- Vendredi 4 mai**
Inauguration de la Vallée
Rive Gauche



J' 
mon
Département

Suivez-nous   



Paris La Défense : une révolution pour rester attractif

C'est une nouvelle étape dans l'histoire du quartier d'affaires. Depuis le 1^{er} janvier, l'Épadesa et Defacto ont fusionné pour devenir Paris La Défense.

Les compétences de l'Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (Epadesa) et celles de l'Établissement public de gestion et d'animation de La Défense (Defacto) sont désormais réunies au sein d'un établissement public local unique : Paris La Défense. La nouvelle gouvernance, transférée de l'État aux collectivités locales le 1^{er} juin, répond à un enjeu de modernisation du quartier d'affaires nécessaire pour conforter son attractivité. L'objectif est aussi de transformer le lieu en un quartier de vie. Le 8 mars, Patrick Devedjian a été élu président de cet établissement public industriel et commercial chargé de l'aménagement, de la gestion, de la promotion et de l'animation du quatrième quartier d'affaires mondial. Paris La Défense est piloté par un conseil d'administration composé de neuf représentants du conseil départemental des Hauts-de-Seine, d'un élu pour chacune des villes de Courbevoie, Nanterre, Paris, Puteaux, de la Région Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris, ainsi que de deux personnalités qualifiées, nommées par le ministre de la Cohésion des territoires et le ministre de l'Économie et des Finances. « La création d'un établissement public local et le transfert du pilotage aux collectivités locales concernées étaient devenus nécessaires pour maintenir et développer l'attractivité du quartier d'affaires », explique Patrick Devedjian.

Paris La Défense réunit désormais les compétences d'aménagement de ce territoire de 564 hectares et de gestion du quartier qui réunit 180 000 salariés, 42 000 habitants et autant d'étudiants. « Cet établissement disposera de moyens renforcés afin de mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière de modernisation des infrastructures et des espaces publics. Le rayonnement de notre territoire est primordial, il est un symbole du dynamisme et de l'attractivité de la France », poursuit Patrick Devedjian.

Rénover et développer

Après soixante ans d'existence le quartier a en effet vieilli : « les travaux ont sans cesse été différés par l'État faute de moyens ». 360 M€ sur dix ans seront consacrés par le Département aux travaux d'entretien et de modernisation tels que la dalle qui reste fragile, les sous-sols, les tunnels, le boulevard circulaire... La nouvelle offre immobilière de La Défense intègre désormais l'offre hôtelière, les résidences étudiantes, les logements, les commerces, les restaurants, les spectacles et le sport grand format avec la U Arena. Dès 2019, la tour Trinity verra le jour, suivie par Alto en 2020 et Hekla en 2022. Enfin, « d'autres projets ont d'ores et déjà été lancés pour rendre le quartier plus agréable », précise Marie-Célie Guillaume, directrice du nouvel établissement : L'Alternatif, un ancien parking transformé en espace culturel et événementiel a vu le jour en 2017 ; Oxygen, avec ses espaces de travail et ses restaurants, ouvrira à l'automne ; en 2019, Table Square, nouvelle gamme de restaurants gastronomiques sera présent à La Défense. Par ailleurs, un projet de liaison piétonne reliera la dalle à Neuilly.

Deuxième place mondiale

Le dernier baromètre Ernst & Young / ULI sur les quartiers d'affaires mondiaux classe La Défense à la deuxième place mondiale en terme d'offre immobilière et à la quatrième place pour l'attractivité. 3,5 millions de m² de bureaux sont répartis dans plus de soixante-dix tours dont 10 000 m² d'espaces coworking. 500 entreprises dont 41 % d'origine étrangère, 75 % de sièges sociaux et 15 entreprises du Fortune 500 se développent au sein du quartier d'affaires. Paris La Défense, c'est également 31 hectares d'espace piéton avec 69 œuvres d'art de renom.

360 M€

qui seront investis par le Département sur dix ans et consacrés aux travaux d'entretien et de modernisation du quartier.

45 000 m²

d'espaces souterrains inexploités se trouvent sous la dalle de La Défense. Ils feront l'objet de projets futurs.

1958

la date de création du quartier d'affaires : il y a soixante ans.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

> **Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

Patrick Devedjian (Président)

Christian Dupuy, Camille Bedin, Isabelle Caullery, Alexandra Fourcade, Yves Revillon, Marie-Pierre Limoge, Vincent Franchi, Éric Berdoati

> **Ville de Courbevoie**

Jacques Kossowski

> **Ville de Nanterre**

Patrick Jarry

> **Ville de Paris**

Jean-Louis Missika

> **Ville de Puteaux**

Joëlle Ceccaldi-Raynaud

> **Conseil régional d'Île-de-France**

Jean-Luc Santini

> **Métropole du Grand Paris**

Éric Cesari

> **Deux personnalités qualifiées nommées par l'État**

Ministère de la Cohésion des territoires : Jean-François Balaudé

Ministère de l'Économie et des Finances : Salim Bensmail.



Groupe Majorité départementale

(Les Républicains, UDI, Mouvement démocrate)

POUVOIR ENFIN REDYNAMISER
« PARIS LA DÉFENSE » !

Redonner un nouveau souffle au premier quartier d'affaires d'Europe sera à n'en pas douter la préoccupation majeure du Président qui vient d'être élu à la tête de ce nouvel établissement. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion ainsi que l'aménagement de La Défense auront été officiellement délégués aux collectivités locales mais il aura quand même fallu attendre 1 an, 2 mois et 8 jours pour que cette délégation soit enfin effective ! De multiples défis nous y attendent. Tout d'abord, il faut rendre ce quartier plus attractif que ce qu'il était devenu en redonnant envie aux grandes entreprises de venir s'y implanter.

Cet enjeu est devenu un impératif majeur mais aussi une chance, avec le Brexit. La France doit tirer son épingle du jeu afin d'accueillir les sièges sociaux qui quitteront Londres. Face à la concurrence des autres places financières, nous devons mettre tous les atouts de notre côté afin de réussir ce défi. Nous ne le dirons jamais assez, La Défense doit également être agréable à vivre pour tous ceux qui chaque jour viennent y travailler mais aussi pour ceux qui ont choisi d'y élire domicile.

En effet, au milieu des tours d'entreprises, il y a des habitants, des familles, des jeunes. L'autre enjeu est donc de faire cohabiter ces populations afin de faire de La Défense un véritable quartier où chacun trouve son plaisir, de se promener, de travailler, de se restaurer, de se cultiver mais aussi un quartier facile d'accès avec des transports en communs plus accessibles, des routes plus sûres. Ce sera le défi des prochains mois !



Frédérique Collet

Majorité départementale, groupe des Indépendants

PARIS LA DÉFENSE SE STRUCTURE

Paris La Défense, né de la fusion de Defacto et de l'Épadesa au 1^{er} janvier dernier, est le nouvel établissement public industriel et commercial en charge de l'aménagement, de la gestion, de la promotion et de l'animation du quartier d'affaires de La Défense. Patrick Devedjian a été élu président du conseil d'administration le 8 mars et Marie-Célie Guillaume, directrice générale le 19 mars. Notre groupe se félicite de la création de cet établissement, qui constitue un acte fort de décentralisation et un défi important à relever pour les élus de notre territoire à l'heure du Brexit.



Catherine Picard

Parti Socialiste

LA DÉFENSE ET LA MÉTROPOLE

Le nouvel établissement public local qui va être en charge de l'aménagement, de la promotion et de l'animation du quartier de La Défense sera géré par les collectivités qui jouxtent ce territoire et verra ses moyens renforcés pour une véritable modernisation des infrastructures et des espaces publics. Paris La Défense, qui est incontestablement un quartier d'affaires des plus attractifs et dynamiques en France, doit s'inscrire dans la stratégie gagnante de la Métropole du Grand Paris.



Patrick Jarry

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

**LA DROITE RÈGNE SANS PARTAGE
SUR PARIS LA DÉFENSE**

Depuis janvier 2018, le quartier d'affaires est géré par un nouvel établissement public, au sein duquel le Département est largement majoritaire. L'usage démocratique aurait voulu que l'un des neuf sièges dont il dispose au conseil d'administration revienne à l'opposition, afin de refléter la diversité politique du département. Refus catégorique de la droite, qui confirme là son sens bien particulier de la gouvernance.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 15.03.17

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

18.86 Département des Hauts-de-Seine - Nouveau siège et lieu des réunions publiques du conseil départemental.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE CONTRACTUALISATION

18.41 Attribution d'une subvention pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Courbevoie - Levallois-Perret.

18.58 Aides à l'amélioration de l'habitat privé.

18.59 Attribution de subventions dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Sceaux - Ville-d'Avray - Boulogne-Billancourt.

18.79 Politique de la ville à Antony - Aides départementales en faveur des associations Femmes relais d'Antony et G.y.g.O pour l'année 2018.

CULTURE

18.74 Conventions de parrainage dans le cadre du Festival Chorus 2018.

18.77 Contrat de partenariat relatif à La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt.

18.75 Musée départemental Albert-Kahn - Contrat de mise à disposition et d'autorisation d'exploitation d'œuvres avec la société de production Tournez S'il Vous Plaît.

18.76 Contrats de prêt d'œuvres relatifs au domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand, à la direction des Archives départementales et au musée du domaine départemental de Sceaux - Convention de collaboration avec l'association Bloc-House.

18.89 Attribution de subventions de fonctionnement 2018 et convention de partenariat dans le cadre du Festival du Val d'Aulnay.

18.90 Subvention 2018 au Théâtre de Suresnes Jean-Vilar.

PERSONNEL

18.40 Conditions de l'attribution de l'indemnité de « sujétions horaires ».

18.57 Modification des modalités d'organisation de l'astreinte d'exécution des chauffeurs au sein de l'unité Transports et déplacements du pôle Commande publique et logistique.

18.62 Présentation du plan de formation 2018 en faveur des agents départementaux.

18.88 Prestations sociales en faveur des agents du Département des Hauts-de-Seine.

ENVIRONNEMENT

18.65 Adhésion à l'éco-organisme Citeo.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

18.50 Cession de deux parcelles situées 54 et 56 rue Raymond-Marcheron à Vanves.

18.60 Déclassement et vente aux enchères d'une parcelle bâtie située 15 avenue de Verdun à Sceaux.

18.69 Transfert à titre gratuit de l'État au profit du Département de la parcelle supportant le collège Albert-Camus à Bois-Colombes.

FINANCES

18.61 Association amicale des conseillers généraux ou anciens conseillers généraux des Hauts-de-Seine (AACG 92) - Attribution d'une subvention au titre de 2018.

18.87 Renouvellement de garanties d'emprunt SPL Val de Seine Aménagement.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

18.48 Politique départementale de prévention de la délinquance - Attribution d'une participation au conseil départemental d'accès au droit 2018.

TRANSPORTS

18.47 Tramway T1 - Indemnisation de lots de copropriété situés 32 avenue de Stalingrad à Colombes.

18.64 Tramway T10 - Acquisition d'emprises et de parcelles appartenant à l'État situées sur le territoire des communes d'Antony et de Châtenay-Malabry.

18.83 Tramway T10 - Acquisition d'emprises et de parcelles situées sur le territoire des communes de Clamart et de Châtenay-Malabry.

18.85 Aménagement de quais de bus sur la RD 9 à Courbevoie dans le cadre de l'exploitation de la ligne de bus 275 avec du matériel articulé.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

18.49 Approbation de la convention de financement pour l'opération « RD 7 Suresnes - Saint-Cloud » dans le cadre de la mise en œuvre du plan « anti-bouchon » et pour changer la route de la Région Île-de-France.

18.66 Déclassement de routes départementales et approbation de la convention fixant les modalités de déclassement de routes départementales entre le Département des Hauts-de-Seine et la commune de Clichy-la-Garenne.

18.67 Convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à la mise à disposition de séparateurs transposables sur les routes départementales des Hauts-de-Seine.

18.68 Route départementale 67 - Acquisition et classement dans le domaine public routier départemental d'une emprise située avenue Sully-Prudhomme à Châtenay-Malabry.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

18.42 Aide sociale départementale à la demi-pension dans les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du Département - Attribution de subventions initiales pour l'année scolaire 2017-2018.

18.43 Convention de mise à disposition des locaux du collège de Sèvres au profit de l'association Sections internationales de Sèvres (S.I.S).

18.51 Convention de mise à disposition hors temps scolaire du gymnase départemental affecté au collège La Fontaine à Antony au profit de la commune d'Antony.

18.52 Dotations complémentaires aux dotations de fonctionnement 2018 des collèges publics.

18.53 Subventions exceptionnelles et subventions pour l'utilisation des gymnases municipaux par les collèges publics.

COMMANDE PUBLIQUE

18.44 Subvention Maximilien.

SOLIDARITÉS - AFFAIRES SOCIALES INSERTION

18.73 Subvention de fonctionnement en faveur de l'association « IFAC 92 » au titre de l'année 2018.

18.45 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant.

18.54 Communication relative à l'installation du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie et à ses modalités de fonctionnement.

18.72 Soutien au développement des modes d'accueil de la Petite Enfance - Subventionnement des Relais assistants maternels - Année 2018.

18.81 Subventionnement des relais assistants parentaux - Année 2018.

18.82 Subventions aux organismes œuvrant en faveur de l'insertion et de la solidarité et adoption du règlement départemental d'attribution des subventions de fonctionnement - Année 2018.

18.84 Conventions relatives à l'organisation et au financement des centres de planification et d'éducation familiale - Année 2018.

18.63 Fonds de Solidarité Logement (FSL) - Accompagnement social lié au logement (ASLL) - Subventions aux organismes (CCAS et associations) - Année 2018.

18.71 Programme Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi (PDI-RE) 2018.

PERSONNES ÂGÉES

18.70 Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées - Forfait autonomie 2018 - Axe 2 - Autres actions collectives et individuelles de prévention de la CNAV et du PRIF - Axe 6.

PERSONNES HANDICAPÉES

18.80 Soutien aux associations œuvrant en faveur des personnes en perte d'autonomie - Année 2018.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

18.78 Dix-septième sommet de la francophonie - Approbation de mandats spéciaux pour un déplacement en Arménie.

EAU ET ASSAINISSEMENT

18.46 Autorisation de signer la convention relative au partage des données d'autosurveillance et de pluviométrie entre le Département et l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

18.55 Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la Société du Grand Paris en vue de la réalisation des travaux de renforcement des biefs n° 1 et n° 2 du collecteur d'assainissement situé le long du quai Gorse sur la commune de Boulogne-Billancourt par la Société du Grand Paris.

18.56 Transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et la Société du Grand Paris en vue de la réalisation des études et travaux concernant le dévoiement des réseaux d'assainissement du Département dans le cadre de la réalisation du tronçon ouest de la ligne 15 du réseau de transport du Grand Paris Express.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR [www.hauts-de-seine.fr/rapports](http://WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR/RAPOORTS)

Les attentes des seniors entre autonomie et innovation



Le prochain Questions de famille sur www.hauts-de-seine.fr accompagne un appel à projet sous forme d'un hackathon sur les notions d'âge et d'autonomie qui a lieu les 21 et 22 juin à La Seine Musicale.

La conférence départementale des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines aide annuellement des initiatives locales en faveur des personnes âgées. Les projets financés concernent notamment la nutrition, l'accès aux droits, la bientraitance ou l'accès aux outils innovants. Afin de lui donner une nouvelle impulsion, le Département va organiser un hackathon autour de l'autonomie des personnes âgées. L'objectif : innover, mettre en relation les porteurs de projet et les faire fusionner.

Le hackathon aura lieu les 21 et 22 juin à La Seine Musicale. Il se déroulera en plusieurs phases avec tout d'abord une prise de contact entre les acteurs et les porteurs de projet, puis la mise en place d'une plateforme de candidature à la conférence des financeurs ouverte à tous (y compris au public). Il y aura ensuite une sélection des projets, une restitution des travaux et un suivi des projets innovants.

Mi-avril, la plateforme hackathon sera lancée en complément de l'événement en ligne

Questions de famille sur l'autonomie. Les thèmes abordés permettront de répondre aux évolutions de la notion de vieillesse, aux attentes des personnes âgées, au rôle de la collectivité, de la société civile, aux apports des nouvelles technologies ainsi qu'à la notion d'intergénérationnel. Des interviews d'experts seront proposées avec notamment Serge Guérin, sociologue, et Jean-Luc Noël, psychologue. Des reportages seront également réalisés dans un Centre local d'information et de coordination (Clic) et auprès d'associations. Une rubrique « participative » sera mise en place afin de recueillir les attentes des internautes.

Autre temps fort, le 3 mai. Une vidéo-conférence permettra à trois experts de débattre sur « *Les évolutions des attentes des seniors : quelle adéquation entre l'offre et la demande aujourd'hui ?* ». Enfin, les 21 et 22 juin, le hackathon permettra aux participants de décrypter les notions d'âge et d'autonomie au travers d'appels à projets innovants. Plus d'informations sur hackathon.hauts-de-seine.fr

60 à 75 ans

et plus. C'est la tranche d'âge des seniors.

15 M

de seniors vivent en France selon l'Insee. Ils seront 20 millions d'ici 2020 selon le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Jeuniors

contraction de «jeune» et de «senior». Ouverts sur le monde, ils voyagent mais s'investissent aussi dans des engagements sociaux ou politiques et utilisent les outils digitaux.

CRÉER DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

« On fonctionne dans une logique où on a de la technologie et on cherche à la mettre dans le secteur des personnes âgées. Il faut prendre le problème dans l'autre sens : est-ce que la technologie peut apporter quelque chose aux personnes âgées, et si oui quoi ? » s'interroge Serge Guérin, sociologue, spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « seniorisation » de la société, des enjeux de l'intergénération. Analysant la société face au vieillissement dans un rapport de l'Observatoire de la fin de vie, le sociologue préfère insister « sur la complémentarité des solidarités publiques et des solidarités familiales et de voisinage : le développement des premières ne justifie pas le renoncement aux secondes, mais peut au contraire contribuer à leur évolution ».

Les principaux travaux

d'avril sur la voirie et dans les parcs départementaux

Antony - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Clamart

RD 2 - RD 986 : avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony ; avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis-Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry ; avenue Paul-Langevin (RD 2) et avenue Claude-Trébignaud au Plessis-Robinson ; rue du Président-Roosevelt (RD 2) et place du Garde à Clamart. Adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du tramway 10. Début des travaux en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Antony - Châtenay-Malabry - Sceaux

RD 67 : avenue Sully-Prudhomme. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont débuté en septembre pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Asnières-sur-Seine

> RD 986 : avenue de La Redoute entre les carrefours des Quatre-Routes et la station Asnières-Gennevilliers - Les Courtilles. Travaux d'aménagement du tramway T1. Les travaux de la RATP et du Département ont débuté à l'été 2017 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

> RD 909 - RD 15 : place des Bourguignons. Création d'une placette piétonne au droit du groupe scolaire Michelet et réfection des trottoirs, création d'une traversée piétonne sécurisée. Mise aux normes PMR des traversées existantes, des arrêts bus et suppression de la voie de bus. Modification des îlots centraux. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée de sept mois.

Asnières-sur-Seine - Bois-Colombes

RD 11 - RD 13 : place Gabriel-Péri entre la rue Paul-Déroulède et la rue Henri-Barbusse. Réaménagement de la place piétonne au droit de la gare SNCF. Réfection des trottoirs et de la voirie. Mise aux normes PMR. Reprise de l'éclairage public et de la SLT. Début des travaux le 12 février pour une durée de dix mois.

Bourg-la-Reine

> Boulevard du Maréchal-Joffre, rue Victor-Hugo, place du Marché :

réhabilitation du réseau d'assainissement départemental jusqu'en mars.

> RD920 : avenue du Général-Leclerc, entre la rue de la Bièvre et la place de la Résistance. Requalification de la voie en boulevard urbain, création de contre-allées et d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en août 2017 pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Châtenay-Malabry

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Réhabilitation du réseau d'assainissement départemental jusqu'en mai.

> Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups : réaménagement paysager de la plaine sud de l'Arboretum.

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris/Normandie. Début des travaux en mars pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 rue du Général-Eisenhower. Aménagement de l'échangeur Est : création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de La Boursidière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Galilée. Les travaux ont débuté en janvier 2017 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Clamart

RD 906 : avenue du Général-de-Gaulle et carrefour du Petit Clamart. Réaménagement de la voie, création d'aménagements cyclables, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Début des travaux en avril sur le carrefour du Petit Clamart, fin des travaux en 2020 sur l'avenue du Général-de-Gaulle.

Clichy-Levallois

RD 1 : quai de Clichy et quai Charles-Pasqua, aménagement en boulevard urbain. Début des travaux en avril pour une durée de trente-six mois.



Cèdre bleu pleureur à l'Arboretum de la Vallée-aux-Loups.

Déménagement de l'hôtel du Département

« Une logique d'efficacité globale »

Près de 1 500 agents du conseil départemental ont pris possession de leurs nouveaux locaux à l'hôtel du Département (HD) Arena le 3 avril. Qu'attendez-vous de cette nouvelle implantation, notamment sur le fonctionnement des services ?

Effectivement, les agents, mais aussi les élus, ont eu grand plaisir à rejoindre nos nouveaux locaux à l'Arena, plus lumineux, plus fonctionnels, plus modernes et plus proches encore des transports en commun et du cœur de La Défense, avec ses commerces et ses services.

Ce déménagement, c'est d'abord un confort que nous avons nettement perdu dans notre ancien siège du Département, notamment sur le plan thermique, mais pas uniquement. L'Arena, ce sont des locaux modernes qui n'ont rien à envier aux sièges des grandes entreprises et administrations, avec des tisaneries à tous les étages, une cafétéria moderne et ouverte sur un patio, une nouvelle offre de restauration collective, des mobiliers ludiques et innovants, des outils interactifs pour se guider dans les locaux, etc. Des choix novateurs ont aussi été opérés pour créer des espaces plus ouverts, plus modulaires, tout en préservant un confort visuel et acoustique. Ainsi, certains services ont fait le choix, au regard de leur organisation et de leurs missions, d'espaces plus ouverts, ce que ne permettaient pas nos anciens locaux, moins propices au partage d'informations et au travail en commun.

Les espaces d'échange sont nombreux, avec des salles de réunion modernes, connectées, permettant de partager présentations et autres fichiers informatiques. Le système de réservation les rendent facilement accessibles. Enfin, un réseau wifi est déployé dans l'ensemble du bâtiment pour tous les matériels professionnels.

Deux espaces de coworking sont installés à l'HD Arena. Allez-vous mettre en place de nouvelles méthodes de travail ?

Il ne s'agit pas d'imposer de nouvelles méthodes de travail, mais plutôt de favoriser une approche plus décloisonnée dans la conduite des projets et de créer ainsi une plus grande transversalité, comme le prévoit notre projet managérial Vision'ère. L'implantation d'espaces de coworking est bien entendu utile aux équipes projet. Elle est aussi propice aux nouvelles formes de travail dit d'intelligence collective et d'ateliers créatifs.

La collectivité a souhaité se moderniser et regrouper des services éclatés sur le territoire. Quels sont les effets budgétaires attendus ?

La politique de rationalisation de nos implantations nous permet d'offrir plus de confort à nos agents mais aussi aux usagers, en assurant dans un même lieu une offre de services plus étendue. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une approche budgétaire, mais bien d'une logique d'efficacité plus globale. Bien entendu, la collectivité attend aussi des bénéfices budgétaires au regard des investissements consentis pour acquérir et aménager des locaux modernes, renouveler complètement le mobilier et installer de nouveaux systèmes de communication et d'information.

Ces économies résulteront très directement d'une part de la fin du paiement des loyers des implantations regroupées à l'Arena, comme par exemple l'immeuble des Bouvets, et d'autre part de coûts d'énergie et d'entretien mieux maîtrisés. En année pleine, l'économie a été estimée à environ 1 M€.

Comment le personnel départemental a-t-il été préparé à ce déménagement ?

La préparation s'est effectuée progressivement, mais de longue date puisque les premiers chantiers préparatoires au déménagement ont été engagés dès 2014, avec l'élaboration du macrozoning, c'est-à-dire de l'étude d'implantation des services, pôle par pôle, et direction par direction, entre les différents étages du bâtiment. Des enquêtes ont ainsi déterminé les implantations les plus pertinentes au regard des effectifs, des organisations et des synergies existantes ou à mettre en œuvre entre certains services. Ces travaux ont ensuite abouti aux études d'implantation plus fines, ou microzoning, qui ont déterminé la configuration des locaux (cloisonnement) puis l'attribution nominative de chaque poste de travail installé. Des référents ont également été désignés au sein des pôles et directions pour servir de relais auprès de leurs hiérarchies et de leurs collègues et contribuer ainsi à la bonne réalisation et à la bonne compréhension de chaque étape du projet.

Parallèlement, chaque agent a été associé de très près et sous des formes variées, au projet : actions de communication (articles dans le journal du personnel, rubriques sur le site intranet, tchat avec le directeur des grands projets), nombreuses visites sur site (pendant les travaux, puis à la réception des locaux, vote sur le choix des mobiliers ergonomiques, modulaires et esthétiques). Enfin, un séminaire regroupant tous les agents concernés ainsi que les élus s'est tenu à l'Arena, côté stade, le 30 mars pour présenter de manière très concrète et ludique le fonctionnement et les services offerts au sein de nos nouveaux locaux. Cela a aussi été pour moi l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui, depuis plusieurs mois voire plusieurs années, se sont investis dans ce projet et ont ainsi œuvré au bien-être de leurs collègues.



Jeanne Bécart
Conseillère départementale déléguée au personnel

Nouvelle organisation de la direction de la Commande Publique des Hauts-de-Seine

Depuis le 3 avril, la nouvelle organisation retenue en secteur d'achats et d'opérations permet de satisfaire les besoins de la collectivité. Elle intègre la priorité donnée à l'investissement au service des Alto-Séquanais. Trois services sont dédiés aux différents achats du Département.

Nouveau Service : Collèges et sports

Dédié aux opérations de modernisation et de construction des collèges publics et aux services offerts aux collégiens. Il est chargé des opérations sportives, telles les rénovations de gymnases ou les trophées sport. Il est aussi compétent en matière de marchés de performance énergétique sur ces mêmes équipements et doit travailler au développement des marchés transverses aux établissements.

Patrimoine et aménagements

En charge de toutes les opérations de travaux liées aux infrastructures telles que la voirie ou l'assainissement, à l'entretien des espaces verts départementaux et aux bâtiments administratifs pour les services du Département ou pour ses politiques sociales et culturelles. Il est compétent en matière de marchés de travaux et de service, ou de prestations

intellectuelles nécessaires aux opérations, tels que les marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Solidarité, administration et systèmes d'information

En charge des marchés de fournitures et de services transversaux ou spécifiques pour le fonctionnement courant du département ou de ses politiques sociales et culturelles.

Son périmètre intègre les services à la population en particulier :

- > les politiques sociales : PMI - Petite enfance, autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées et insertion
- > les politiques culturelles

Il intègre les fonctions supports dont les technologies de l'information et de la communication, les marchés de formation, d'assurance et de la logistique.

www.hauts-de-seine.fr/commande-publique : pour accéder à nos consultations et vous informer sur les projets et les offres du Département.

www.maximilien.fr : le portail des marchés publics francilien, pour vous tenir informé et candidater à l'un de nos marchés.

Nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur vos segments d'activité.

La direction de la Commande Publique recrute !

Chef de service achats collèges et sport

Sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint, vous managez le service, assurez son pilotage et le suivi de ses marchés, en particulier du respect des plannings. Vous définissez les plans d'action achat du service et êtes l'interlocuteur privilégié des directions clientes dès la primo-expression de leurs besoins. Votre équipe se compose d'un adjoint et de neuf acheteurs publics, essentiellement juristes.

Profil : vous avez une parfaite connaissance des enjeux juridiques, financiers et économiques liés à la commande publique. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et rédactionnelles, votre sens de l'organisation, du management ainsi que pour votre capacité d'adaptation. Vous avez une forte inclination à l'innovation et à la réflexion.

Poste basé à Nanterre - HD-ARENA

Acheteurs publics pour les trois services achats

Sur le périmètre de l'un des trois services achats, en lien avec les services prescripteurs, vous participez à la définition préalable des besoins, à l'élaboration d'un plan d'achat et au choix des procédures à mettre en œuvre pour l'optimisation économique et la sécurité juridique des contrats.

Vous assurez la rédaction des pièces administratives des dossiers de consultation et pilotez les procédures de passation. Vous participez aux reporting achat et aux bilans d'évaluation de l'exécution des contrats.

Profil : d'un niveau Master II en droit de la commande publique ou en droit public de l'économie. Vous disposez de connaissances ou d'un niveau de pratique des méthodes et techniques d'achat ou de négociations. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et rédactionnelles, votre sens de l'organisation et avez une forte inclination à la réflexion.

Poste basé à Nanterre - HD-ARENA

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences

57 rue des Longues Raies - 92000 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

L'EPI 78/92 : douze mois plus tard

La gestion des opérations d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers départementaux a été transférée en avril dernier à l'établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine. Retour sur les missions accomplies.

Après un an de fonctionnement, le regroupement des agents au sein d'un service central basé à Nanterre a contribué au partage des expériences et à une mise en commun des expertises sur des missions spécifiques présentant une technicité particulière. Pour exemple, la création de l'unité « Ouvrages d'art » s'est organisée autour de profils complémentaires afin d'intégrer notamment les ouvrages du boulevard circulaire de La Défense dans le patrimoine départemental des Hauts-de-Seine. Cette unité joue également le rôle d'interlocuteur et d'appui pour l'établissement Paris La Défense concernant les opérations de construction en cours ou à venir. Dans une autre mesure, le regroupement de commandes et de consultations a permis de « massifier » et d'optimiser les conditions d'intervention des entreprises. Le secteur urbain de l'Est yvelinois a par exemple régulièrement fait l'objet d'un allotissement commun avec les Hauts-de-Seine. « *Un équilibre a été recherché entre la massification et le regroupement des prestations pour les rendre plus compétitives tout en préservant des interventions de proximité et de qualité en tout point du territoire dans des délais rapides* », explique Jean-Didier Berger, vice-président chargé de la voirie. Quatre marchés simples et dix consultations en groupement de commande avec allotissement ont été engagés en 2017 par le service interdépartemental avec l'obtention de prix compétitifs permettant une économie annuelle pour les deux collectivités.

Enfin, la surveillance du réseau s'organise sur la base d'un patrouillage régulier des services territoriaux. Le poste de gestion Siter (Système informatisé de télésurveillance et de régulation du trafic) permet notamment des remontées d'informations sur le trafic en temps réel. Dans les Hauts-de-Seine, près de trois cents carrefours sont raccordés dont 54 avec une gestion pour les tramways.

Pour la première fois, le plan hivernal a été géré en commun

« *L'ensemble du personnel d'exploitation du service voirie de l'EPI 78/92 a été particulièrement mobilisé durant les mois de janvier, février et mars. Dans un premier temps pour gérer l'épisode de crue de La Seine : mise en place des batardeaux dans le Hauts-de-Seine pour protéger les quais, fermetures de voies et mise en place de déviations dans les Yvelines*, souligne Jean-Didier Berger. *Puis, durant les mois de février et mars, pour gérer les épisodes neigeux et les épisodes de gels importants et fournir aux usagers un réseau dans le meilleur état possible* » Pour exemple, dans les Yvelines, quatorze agriculteurs ont été mobilisés pour intervenir sur le réseau secondaire et dégager les routes plus rapidement. Les équipes d'agents assurant le salage et le déneigement des routes ont été mobilisées 24h/24h.

1 915

kilomètres de routes départementales.

1 070

carrefours à feux : 717 dans les Hauts-de-Seine et 353 dans les Yvelines.

200

agents sont affectés au service interdépartemental de la voirie.



Financements alternatifs : quelles solutions ?

Le Département organise la cinquième Matinée des financements alternatifs le 12 avril au Pôle universitaire Léonard-de-Vinci.

Articulée autour de plusieurs moments forts (conférence, témoignages, pitch pédagogique...), la Matinée des financements alternatifs a pour ambition d'attirer aussi bien des financeurs potentiels (Hauts-de-Seine Initiative, Réseau Entreprendre 92, la NEF, LITA.co, Sowefund, Tudigo) que des porteurs de projets : entreprises en phase d'innovation, startups, entreprises en création, associations, entreprises en croissance, entreprises solidaires ou d'insertion.

Les projets peuvent concerner tout domaine et tout secteur d'activité. La cinquième Matinée des financements alternatifs permet entre autres de vendre son projet, de se faire connaître, de démythifier des termes et des concepts ; d'enrichir son projet, de réseauter ou de trouver des fonds.

Rendez-vous : jeudi 12 avril de 8 h 30 à 13 h au Pôle universitaire Léonard-de-Vinci.

www.devinci.fr

Guignol revient dans les parcs



Avec trois théâtres ouverts depuis avril, le Département marque sa volonté de valoriser cette tradition culturelle populaire.

Le conseil départemental a fait construire plusieurs théâtres de guignol au parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne, au parc de Sceaux et au parc de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux. Depuis avril et jusqu'à la fin octobre, ces trois théâtres accueillent le grand public. Aux Chanteraines, il est possible de voir *Le Petit Chaperon Rouge*, *La Belle et la Bête*, *Peau d'Âne* et *Le Chat Botté*. Pour le parc de Sceaux, la programmation met en avant *Le Petit Poucet*, *Le Dragon de la Forêt* ou encore *Le Diamant des Radjah*. Enfin, le marionnettiste Pascal Mesnier de l'association Le Paravent aux Images propose un répertoire classique et adapté à l'actualité au parc de l'île Saint-Germain. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr

M4 : dernière ligne droite

Le gros œuvre terminé, le chantier de prolongement de la ligne jusqu'à Bagneux en passant par Montrouge va se poursuivre avec la pose des rails. Mise en service en 2021.

D'ici trois ans, la ligne 4 du métro aura un nouveau terminus. La seconde ligne la plus fréquentée d'Île-de-France avec 674 000 voyageurs est prolongée de 2,7 km et deux arrêts qui desserviront les villes de Montrouge et de Bagneux. Mardi 20 mars marquait la fin officielle des travaux de génie civil qui auront duré six ans. Près de deux kilomètres de tunnel ont été creusés, à la fois en souterrain (800 mètres) et à ciel ouvert (1 000 mètres).

Les travaux se poursuivent désormais avec la pose des rails, la fin des travaux à ciel ouvert et l'aménagement des stations. En 2021, 37 000 voyageurs supplémentaires emprunteront quotidiennement la ligne, soit 12 millions d'usagers par an. Ils pourront ainsi rejoindre la station Châtelet-les-Halles en moins de trente minutes, contre quarante-cinq actuellement. Ce projet de 380 millions d'euros est financé à hauteur de 14 % par le Département. « *Nous finançons aussi le projet Eole, les travaux de quatre lignes de tramway et de trois prolongements de métro. Chaque année, nous versons près de cent millions à Île-de-France Mobilités. Ces travaux visent à faire sortir nos villes de l'enclavement car le réseau de transport était jusqu'à présent conçu pour la capitale* », explique Patrick Devedjian.



Le métro arrive à Bagneux en 2021.



Requalification de la RD 920, secteur Nord

Les Départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne lancent une concertation publique jusqu'au 11 mai pour le projet de requalification de la section Nord de la RD 920.

Le projet d'aménagement s'étend de la place de la Résistance - Charles-de-Gaulle à Bourg-la-Reine jusqu'au boulevard Romain-Rolland à Paris sur 3,8 km traversant cinq communes (Bourg-la-Reine, Cachan, Bagneux, Arcueil et Montrouge) et deux départements (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

Ces aménagements, dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Département des Hauts-de-Seine, viendront compléter ceux déjà réa-

lisés entre 2011 et 2018 à Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine. Le projet permettra à terme de donner une place à tous les usagers (piétons, cyclistes, voitures et bus) en adaptant l'infrastructure routière à une vie locale dynamique. Les déplacements seront également rendus plus sûrs et l'environnement revalorisé avec un aménagement paysager redessiné. 63 M€ sont consacrés par les deux Départements.

L'ensemble des habitants, associations et interlocuteurs économiques de Bourg-la-Reine, Cachan, Bagneux, Arcueil et Montrouge sont invités à se prononcer sur le projet jusqu'au 11 mai. Une exposition expliquant le projet, une après-midi de permanence et une réunion publique sont organisées dans chaque commune. Un registre est mis à disposition du public dans les lieux d'exposition afin que chacun puisse déposer son avis ainsi qu'une adresse mail : mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr

L'accompagnement global porte ces fruits

Le programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi adopté en assemblée en mars est inscrit dans la continuité de 2017 et dans une perspective d'évolution pour 2019.

2018 sera marquée par le renforcement et le développement du dispositif « Accompagnement global » des demandeurs d'emploi, porté conjointement par le Département et Pôle Emploi. Cette modalité d'accompagnement a permis à 2 148 personnes dont 908 bénéficiaires du RSA de profiter de l'expertise du binôme constitué d'un travailleur social du Département et d'un conseiller Pôle emploi. Ainsi, depuis janvier, le nombre de conseillers Pôle emploi est passé de 16 à 22 et sera augmenté en 2019 et 2020, soit jusqu'à la fin de la convention actuelle conclue avec Pôle emploi. En 2018, 2 000 demandeurs d'emploi seront accompagnés dans ce cadre. Ce renforcement du dispositif Accompagnement global sera particulièrement accru cette année sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris. Le dispositif a permis

également de prendre le relais de l'Espace Insertion de Clichy qui n'assure plus le suivi des bénéficiaires du RSA depuis le 1^{er} avril. Le Département expérimente une nouvelle forme d'accompagnement par la mise en place de deux types de parcours : 40 % des personnes en parcours social et 60 % en parcours emploi. De plus, les Espaces Insertion poursuivent leur action, les conventions de partenariat étant renouvelées pour quatre ans. En 2019, le PDI-RE sera notamment élaboré en concertation avec le Département des Yvelines et tourné vers l'emploi, dans un objectif de mutualisation et de complémentarité. Quelques pistes d'actions sont d'ores et déjà envisagées telles que la mobilité par le développement d'auto-écoles sociales ou l'accès à la formation d'auxiliaire de vie pour répondre aux besoins en recrutement des Ehpad.

1 077 043 €

soit le montant total de la subvention allouée par le Département pour financer la construction de quarante-deux logements sociaux au sein de la résidence Domaine Harmony à Antony.

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Mélanie Le Beller

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Willy Labre, D.R., AdobeStock, Thinkstock, Paris La Défense/11h45

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009

Imprimé sur papier recyclé

En avril, le département déménage !



Se rendre à l'HD Arena

Hôtel du Département Arena
57 rue des longues raies
92 000 Nanterre



Contactez les services de l'HD Arena, du Salvador et de l'Extension :

Conseil départemental
des Hauts-de-Seine
Nom du service destinataire
92731 Nanterre Cedex



0 806 00 00 92
Service gratuit + prix appel